





Fiche pas à pas à destination des Professionnels de Santé Libéraux Quelles informations pouvez-vous trouver dans votre espace d'accueil du ROR ?

1. Vos informations personnelles

Dans la partie haute de la page d'accueil, vous trouvez :

- Un bouton « Informations personnelles » qui permet de visualiser vos données personnelles fournies par le RPPS. Si vous souhaitez réaliser une modification sur l'une de ces informations, vous devez déclarer une anomalie afin que votre ordre ou votre ARS puisse en prendre connaissance et réaliser la correction dans le RPPS.
- Un bouton « En savoir plus sur le Répertoire Offre Ressources NATIONAL » qui vous renverra vers la page dédiée du ROR sur le site de l'ANS pour retrouver des informations supplémentaires sur le répertoire.



2. Vos offres de soins

Dans la partie centrale de la page d'accueil, vous retrouverez votre/vos offre(s) de soins qui reprennent les informations suivantes :

- La structure dans laquelle vous exercez ;
- L'adresse de cette structure ;
- Le statut de votre offre :
 - « A compléter » : vous devez renseigner votre offre ;
 - « A vérifier » : votre offre a été pré-renseignée par des données liée la saisie d'une autre offre :
 - « Validée » : votre offre a été complétée avec succès.
- La date de validation de l'offre qui n'apparaît qu'une fois votre offre complétée.

Un bouton « Renseigner mon offre » vous permet d'initier la complétude de votre offre de santé.

Si vous pensez qu'une ou plusieurs de vos offres sont manquantes ou erronées, vous pouvez contacter le support utilisateurs en vous rendant en bas de la page d'accueil.

Q Des pictogrammes peuvent apparaître en haut à droite d'une offre de santé pour signaler :

- Le fait qu'une ou des anomalies concerne(nt) les données de votre offre.
- Le fait qu'un brouillon existe pour votre offre, c'est-à-dire que des données ont été renseignées mais que l'offre n'a pas été validée.

En survolant le pictogramme, une information s'affiche pour vous donner plus de précisions.



Dans la partie basse de la page d'accueil, vous pouvez contacter l'équipe dédiée au support si vous vous rendez compte qu'il existe une anomalie dans l'une de vos offres affichées ou qu'une de vos offres est manguante.

En cliquant sur le bouton « Contactez l'équipe dédiée au Support » un formulaire s'affichera pour que vous puissiez décrire l'anomalie que vous rencontrez. L'équipe support vous informera de la résolution du problème.

Relus d'informations sur esante.gouv.fr

in